



Commune de Grancy

# Rapport de gestion 2022

L'année 2022 fut une année comme les autres. Rien de bien spécial, si ce n'est l'incertitude due à l'éventuel manque de gaz et d'électricité. Si nous avons pu percevoir les augmentations du coût de l'énergie, les Plans Régionaux d'Urgence que nous avons dû penser nous ont demandé plus d'énergie pour finaliser la paperasse administrative que pour les utiliser. Mais nous ne pouvons qu'être reconnaissant d'avoir pu passer un hiver sans être directement touché par cette pénurie. Affaire à suivre en 2023. Cela étant dit, cette année, dans le rapport de gestion, nous avons décidé de ne mettre que les traits saillants de cette année.



## **Conseil Général**

Le Conseil Général de Grancy s'est réuni à deux reprises en 2022 sous la présidence de M. Serge Juillerat. Il a examiné et adopté les comptes 2021 et le budget 2023.

## **Personnel communal**

Madame Stéphanie Martin, boursière, nous a annoncé son départ pour des raisons professionnelles. C'est Madame Anne Abegg qui la remplacera en mars 2023. Merci à Stéphanie pour sa discrétion, son efficacité et sa grande connaissance du village.

## **Finances**

L'année 2022 se termine avec un excédent de produits de Fr. 127'456.-. Ce qui est loin du budget qui prévoyait un excédent de charges de Fr. 34'720.-. Cette différence s'explique principalement par l'utilisation du fond de réserve facture sociale et péréquation pour une somme de Fr. 243'462.-. Cette somme est le solde que nous avons dû payer en sus suite au décompte final 2021. Sans cette utilisation, nous aurions un excédent de charges de Fr. 116'006.-.

Nous pouvons constater que la somme des impôts globaux suit le budget, même si la répartition est différente. En effet, nous avons reçu Fr. 1'032'776.- d'impôt sur le revenu contre un budget de Fr. 1'150'00.-. Ce qui est étonnant au vu de l'augmentation de la population de Grancy. Mais les impôts sont et resteront un mystère cantonal.

Les charges concernant les routes sont plus basses que le budget puisque nous avons repoussé la réfection des routes en 2022. Concernant l'augmentation des charges du réseau d'égouts, il concerne principalement les travaux liés à la mise en séparatif au lieu-dit « La Vignette ». Pour mémoire, ces travaux font suite au préavis 3/2021 avec l'utilisation du fond de réserve pour Fr. 220'000.-. Et enfin, les augmentations liées aux écoles s'expliquent par la croissance du nombre d'enfants et par l'augmentation des coûts de transport. C'est l'augmentation de la population qui explique également l'augmentation pour la police.

## **Bâtiments**

C'est le 31 mai 2022 que nous avons inauguré le quartier dit de la Laiterie. La réflexion concernant la valorisation du centre village avait commencé en 2016 par un groupe de travail et a vu sa réalisation 6 ans plus tard. C'est grâce à un droit de superficie octroyé à la coopérative Cité Derrière que ce projet a pu voir le jour. En

ce jour du 31 mai, les habitants de Grancy ont pu visiter les appartements avant d'écouter les discours usuels et profiter d'un apéro bien fourni.

## **Forêts**

La Suisse a connu son deuxième été le plus chaud depuis le début des mesures en 1864. Les fortes chaleurs ont débuté dès le mois de juin jusqu'à la fin août. Pour la forêt ce ne sont pas les températures élevées qui furent le plus dommageable mais bien le manque de précipitations qui s'est fait sentir dès août 2021.

Le volume de bois exploité se situe à 1'233 m<sup>3</sup> pour une possibilité de coupe de 1'350 m<sup>3</sup> et les coupes furent réalisées en favorisant le rajeunissement naturel de la forêt.

À noter enfin que le prix du bois est resté à un niveau relativement élevé durant la première partie de l'année avant de baisser quelque peu, alors que le bois énergie a connu une nette augmentation de plus de 20 % au début de l'automne, provoquant même par endroits une pénurie de bois de feu.

## **Assainissement et épuration**

Nous avons réalisé au lieu-dit « La Vignette », la dernière étape relative à la mise en séparatif de nos réseaux d'eaux usées et d'eaux claires. Ces travaux ont été attribués à l'entreprise Camandona SA qui les a exécutés à la satisfaction du maître de l'ouvrage et ceci pour un montant de Fr. 445'000.-

Concernant la station d'épuration, une étude est en cours dans le cadre d'un projet de régionalisation de l'épuration des eaux de la région de la Senoge, en vue de traiter les micropolluants.

## **Services des eaux**

Dans la montée du chemin des Pâles, nous avons profité des travaux de mise en séparatif pour remplacer la conduite en Eternit qui datait de 1972 par une conduite en PE avec la pose d'une vanne de réseau.

## Déchets et ordures ménagères

Une petite phrase pour exprimer la philosophie du déchet : « Toute fonction humaine et urbaine produit du déchet et c'est fatal. En revanche, la façon de le traiter n'est pas une fatalité ». Est-ce que les chiffres de nos déchets disent quelque chose de notre philosophie ?

		Ordures ménagères	Déchets encombrants	Papier	Verre	Biodéchets
2022	Tonnes	42,4	11,7	35,1	24,4	80,4
	Kg par habitants Vaud	133,3	25,7	61,9	41,7	87,4
	Kg par habitants Grancy	86,6	23,9	71,7	49,9	164
2021	Tonnes	40,4	16,8	33,4	25,5	74,5
	Kg par habitants Vaud	137,2	27,3	65,9	44,1	94,1
	Kg par habitants Grancy	90,8	37,8	75	57,2	167,4
2020	Tonnes	36,6	15,3	33,6	24,9	79,2
	Kg par habitants Vaud	136,9	27,9	66,5	45,2	95,6
	Kg par habitants Grancy	90,2	37,8	82,7	61,3	195,1
2019	Tonnes	32,8	10,6	29,9	22,2	79
	Kg par habitants Vaud	137,2	27,6	68,7	43,2	94,7
	Kg par habitants Grancy	82,6	26,9	75,3	56	199

## Éclairage public

Les diverses interventions effectuées sur le réseau de l'éclairage public, nous ont permis de réduire notre consommation énergétique (kWA) de 20%. La facture de la Romande Energie se monte à Fr. 4'455.81 ce qui représente une diminution de 8.6% par rapport à l'année précédente.

## Groupe Séniors

Le 14 décembre 2022, la Municipalité s'est mise aux fourneaux afin de préparer un repas de Noël pour les seniors du village. Une trentaine de personnes étaient présentes pour partager ce moment convivial. La Municipalité a décidé de réitérer cet événement pour l'année prochaine.

## Affaires culturelles et loisirs

La Commune de Grancy a accueilli de nombreux habitants au cours de l'année 2022. La population est ainsi passée de 445 à 490 personnes en l'espace d'une année. La traditionnelle soirée des nouveaux habitants et citoyens s'est déroulée au mois de septembre et pas moins de 80 personnes étaient présentes lors de cette soirée qui a permis aux différentes sociétés locales et associations de se présenter.

Il est à noter que notre commune compte une grande proportion d'enfants puisque la population des 0 - 16 ans représentait fin 2022 plus de 20% de la population totale,

soit 115 enfants ! Il est intéressant de noter que ce pourcentage est le plus élevé du district et il est probable que la commune de Grancy soit l'une des communes vaudoises avec le pourcentage d'enfants le plus élevé ! Signalons enfin que l'année 2022 a permis de renouer avec les traditionnelles manifestations organisées tout au long de l'année par les sociétés locales.

### **ASICOVV** Association Scolaire Intercommunale Cossonay-Veyron-Venoge

Suite à de multiples discussions entre les communes et l'ASICOVV, une convention pour la mise à disposition des locaux scolaires a enfin vu le jour. Celle-ci a été adoptée au mois de septembre 2022. Le loyer de nos deux salles de classes, la salle de dégagement ainsi que la salle de gymnastique s'élève à Fr. 77'500.- pour 2022.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 12 juin 2023

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Michel Siegrist

Mireille Hofer